

Bureau principal de la circonscription

**ÉLECTION DU PARLEMENT DE LA
COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE
DU 7 JUIN 2009**

Récépissé d'une réclamation

Le (la) soussigné(e), Président du bureau principal de la circonscription, reconnaît avoir reçu des mains de Madame, Monsieur, (1)
.....
dans le délai imparti par la loi, une réclamation motivée contre l'admission de la candidature de Madame, Monsieur,
.....
.....
pour le Parlement susvisé.

Fait à Eupen, le2009

Le Président.

(1) Seuls les candidats et les déposants des listes sont admis à formuler une réclamation.